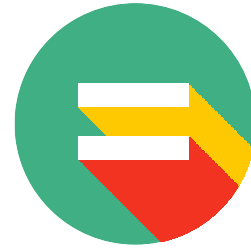




ACADÉMIE  
D'AMIENS

Liberté  
Égalité  
Fraternité

# FILLES ET GARÇONS À L'ÉCOLE : elles et ils font l'égalité



ÉGALITÉ  
FILLES  
GARÇONS

N°26 - NOVEMBRE 2025

Éditorial

Le Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes a publié le 25 septembre dernier un rapport intitulé [« Mettre fin au déni et à l'impunité face aux viols et aux agressions sexuelles »](#).

La démarche de cette instance consiste, sur tous les sujets dont elle se saisit, à commencer par dresser un état des lieux. Celui concernant les violences sexuelles est éloquent : ainsi, pour les agressions sexuelles, 91% des victimes majeures sont des femmes, 82% des victimes mineures sont des filles, 96% des mis en cause sont des hommes ou des garçons.

Le rapport ne se limite pas à des constats mais fait aussi une série de recommandations qui touchent à plusieurs domaines concernés par le sujet. La première, relative à l'éducation et à la prévention, est la suivante : « Lutter contre la culture du viol qui imprègne la société afin de prévenir les violences sexuelles, favoriser l'émergence du récit et libérer l'écoute. A cette fin, mobiliser l'éducation à la vie affective, relationnelle et à la sexualité (EVARS) et réaliser des campagnes de sensibilisation à grande échelle ».

Les travaux présentés dans ce numéro, menés par des enseignantes et une CPE en lycée, en sont des exemples. Ils ont pour point de départ des interrogations d'élèves liées au procès Pélicot : elles deviennent l'opportunité de mener une réflexion sur le consentement, et plus largement sur les violences faites aux femmes, en lien avec les combats de Gisèle Halimi. Ainsi, l'éducation à l'égalité prend appui sur l'actualité et donne aux élèves des clés de compréhension. Elle s'inscrit dès lors au cœur de la classe et des enseignements.

**Laurence DUCOUSSO-LACAZE**

*Référente académique à l'égalité filles-garçons  
et à la lutte contre les LGBT+phobies*





# Des affiches sur le consentement en EMC au lycée Marie Curie

**Marine Andreu** – professeure d'Histoire-Géographie-EMC – Lycée Marie Curie, Nogent-sur-Oise

L'idée d'un travail autour de la thématique du consentement a émergé durant un cours d'Enseignement Moral et Civique (EMC) avec une classe de Seconde. Les élèves ont été amenés à travailler sur la notion d'Égalité, davantage focalisée sur les relations entre les genres. Une élève pose alors une question sur le procès Pélicot. À ce moment, ses camarades lui demandent à quoi elle fait référence. Peu d'élèves en ont entendu parler. Je décide alors d'organiser un projet autour de la thématique du consentement, qui s'inscrit dans la continuité du projet précédent structuré autour du 25 novembre (Journée internationale pour l'élimination de la violence l'égard des femmes).

## COMPRENDRE LA NOTION DE CONSENTEMENT

Le projet a été mené sur deux niveaux, avec trois classes de Seconde et deux de Terminale, en trois séances d'une heure chacune. La première heure consiste à expliquer l'affaire aux élèves. L'objectif est de leur faire comprendre que la notion de consentement est au cœur de ce procès. Le discours global des élèves était : « Les hommes agressent et les femmes subissent ». Il est important de rappeler aux élèves la responsabilité individuelle de chacun et chacune dans le respect de son consentement et de celui d'autrui, peu importe son genre. Il est également essentiel qu'ils saisissent que le corpus juridique actuel peut être critiqué et actualisé afin de protéger au mieux les victimes. Une fois la notion de « consentement » explicitée, nous avons travaillé sur sa polysémie. Selon les représentations des lycéens et lycéennes, le consentement existait uniquement dans la sphère sexuelle et affective. Nous avons alors détaillé toutes les micro-situations où ils et elles étaient amenés à demander ou à exprimer leur consentement pour agir.

## S'APPROPRIER LES CONSIGNES ET PRODUIRE

La seconde heure a été organisée en deux temps. La première partie de la séance est consacrée aux consignes. L'affiche devait être réalisée en groupes : le sujet pouvant être compliqué à aborder pour certains et certaines, ils ont pu les composer librement mais cela constitue un écueil car dans la grande majorité des cas, il y a une polarisation entre les filles et les garçons. Les élèves sont alors dotés de la fiche de consignes faisant figurer les attendus et le contenu de l'affiche. La charte graphique est laissée à leur libre appréciation. Les élèves travaillent alors en autonomie et élaborent une première ébauche de leur affiche.

## FINALISER LES AFFICHES ET LES DIFFUSER

La troisième heure est utilisée pour réaliser les affiches définitives qui font l'objet d'une évaluation. Une affiche a ensuite été choisie par l'équipe de direction parmi une sélection préalable. Elle a été exposée dans l'ensemble des bâtiments du lycée le 8 mars (Journée internationale des droits des femmes). Ce projet a été l'occasion de sensibiliser l'ensemble des élèves et des personnels de l'établissement, tout en créant une ressource utile pour tout personnel souhaitant aborder cette thématique.





# Les deux Gisèle au lycée Jean Monnet

**Sabine Portebled** – professeure de lettres – **Michèle Dumas** – CPE – référentes égalité filles-garçons - **Lycée Jean Monnet, Crépy-en-Valois**

Depuis 2022, nous travaillons sur la thématique de l'égalité avec plusieurs classes tout au long de l'année, et plus particulièrement avec les élèves de terminale Humanités, Littérature et Philosophie, en lien avec leur programme. L'objectif est de préparer une restitution scénique portée par cette classe, nourrie de leurs lectures et exercices d'écriture, sans surcharge de travail, complétée par les contributions d'autres classes.

## D'UNE GISÈLE À L'AUTRE

À la suite de la lecture d'œuvres littéraires choisies, notamment *Une farouche liberté* d'Annick Cojean et Gisèle Halimi, et de la participation à la [classe investigation du CLEMI](#) (réalisation d'une chronique judiciaire sur le procès de Bobigny) découverte en formation, nous avons proposé aux THLP de travailler sur la figure emblématique de Gisèle Halimi. En raison de l'actualité liée au procès des viols de Mazan, il nous est apparu comme une évidence de relier ces deux Gisèle afin de démontrer que le retentissement médiatique d'un procès peut faire avancer le regard de la société : le viol et l'avortement pour l'affaire de Bobigny en 1972, le viol sous soumission chimique en 2025.

## L'IDÉE D'UNE ÉMISSION DE TÉLÉ

Nous avons donc imaginé une émission de télé, un « Mag Société », intitulée « Gisèle(s) et Nous » avec un plateau fixe réunissant deux présentateurs et des chroniqueuses, et un plateau dédié aux saynètes, telles que la diffusion du clip « Je t'accuse » de Suzane, des rubriques littéraires, un « spot publicitaire » pour le 3919, des chroniques judiciaires... Ces saynètes ont ponctué les chroniques dédiées aux portraits de Gisèle Halimi et Gisèle Pélicot, le tout rédigé par les élèves.



## SENSIBILISER ET INFORMER

Le lundi 26 mai 2025, devant un public d'environ 140 élèves et une douzaine d'adultes, les élèves de THLP nous ont impressionnés par leur courage à porter une thématique aussi difficile et douloureuse, à présenter des sujets d'actualité avec un engagement assumé dans la prise de parole. Ils et elles ont eu la volonté de sensibiliser et d'informer leurs pairs sur les violences faites aux femmes à travers ces deux combattantes : Gisèle Halimi en tant qu'avocate, Gisèle Pélicot en tant que victime, et de porter ce message pour qu'enfin « la honte change de camp » !

Nous remercions vivement ces 18 élèves pour leur implication dans ce projet et nous leur exprimons encore toute notre admiration.



## La notion de non-consentement intégrée dans la définition pénale du viol et des agressions sexuelles

Le 29 octobre 2025, le Sénat a voté définitivement la proposition de loi modifiant la définition pénale du viol et des agressions sexuelles en intégrant la notion de non-consentement. Cet ajout s'inscrit dans le cadre de la Convention d'Istanbul. Une analyse de TV5 Monde permet de contextualiser cette modification de la loi.

<https://information.tv5monde.com/terriennes/video/france-la-notion-de-non-consentement-integree-dans-la-definition-penale-du-viol-2796633>

## #GênantSurtoutViolent

En complément de son étude sur les *(Cyber)violences de genre chez les 11-18 ans* portant sur les victimations sexistes, sexuelles et LGBTphobes dans les collèges et lycées franciliens, le Centre Hubertine Auclert a créé une campagne de sensibilisation qui propose des affiches, un quiz, des définitions et un flyer.

<https://genant-surtout-violent.com/>



## Qu'est-ce que le masculinisme?

Cette vidéo de Décod'Actu disponible sur Lumni explique en un peu plus de 3 mn, de façon très simple et pédagogique, ce qu'est le masculinisme et qui sont les masculinistes. Les dangers de cette idéologie sont également soulignés.

<https://www.lumni.fr/video/qu-est-ce-que-le-masculinisme>



## Une charte de l'égalité filles-garçons

Depuis la rentrée, le Ministère propose une charte qui fait la synthèse des principaux leviers pouvant être mobilisés dans un établissement scolaire pour favoriser l'égalité entre les filles et les garçons.

<https://eduscol.education.fr/document/67344/download>



### CONTACT

Laurence DUCOUSSO-LACAZE

Référente académique  
Égalité filles-garçons  
Lutte contre les LGBT+phobies

Rectorat d'Amiens  
[Laurence.Ducoussou-Lacaze@ac-amiens.fr](mailto:Laurence.Ducoussou-Lacaze@ac-amiens.fr)



ACADÉMIE  
D'AMIENS

Liberté  
Égalité  
Fraternité



ÉGALITÉ  
FILLES  
GARÇONS